PHI4050 Éthique des relations internationales
Automne 2016
Mardi 9:30-12:30
Professeur : Yann Allard-Tremblay
Contact : allard-tremblay.yann@uqam.ca
Heures de disponibilité : à déterminer
Bureau : à déterminer

A / Description de l'annuaire :

Ce cours vise à développer une réflexion philosophique sur les enjeux éthiques liés aux débats contemporains sur la démocratie, les droits de la personne, la souveraineté de l'État et la justice distributive dans le contexte d'un nouvel ordre international. Ces débats seront abordés à partir de l'étude d'un certain nombre de problèmes: souveraineté interne et externe des États; immigration et droit d'asile; identité culturelle, pluralisme et tolérance; raison publique et diversité culturelle; partage international des ressources naturelles; environnement global et responsabilité des États; sociétés hiérarchiques et sociétés libérales.

B / Description spécifique et objectifs du cours :

Afin de contribuer au développement d'une réflexion philosophique sur les enjeux éthiques liés aux relations internationales, ce cours propose d'approcher le sujet de deux manières différentes. Dans un premier temps, on s'attardera à quatre différentes approches théoriques : le réalisme, le cosmopolitisme, l'approche constructiviste de John Rawls, et l'approche critique de James Tully. Dans le cadre de ces discussions théoriques, une attention particulière sera portée aux types d'entités reconnues comme ayant une signification normative dans le cadre des relations internationales, aux normes qui gouvernent le comportement des acteurs de l'arène internationale et à ce qui justifie ces normes.

Dans un second temps, on s'attardera à deux thèmes spécifiques afin de bien comprendre la manière dont ces approches permettent de traiter de divers sujets et afin d'apprécier leurs limites. Le premier de ces thèmes touche aux ressources naturelles et aux contrôles exercés par les États sur leurs territoires. On cherchera à comprendre ce qui justifie la propriété des ressources naturelles, s'il y a des obligations de redistribution à l'échelle mondiale ou d'agir de concert face aux changements climatiques, et si les États peuvent contrôler l'immigration et leurs frontières. Le second de ces thèmes cherche à déconstruire le mythe de la souveraineté. On cherchera à comprendre les limites internes et externes au pouvoir politique que constituent les droits de la personne, les conventions de la guerre, le pluralisme constitutionnel et le statut et les droits des peuples autochtones.

Les objectifs principaux de ce cours sont donc l'acquisition des bases théoriques utiles à une approche philosophique des relations internationales et le développement d'une capacité à analyser de manière critique divers sujets des relations internationales et à en apprécier les enjeux éthiques.

C / Méthodologie :
Le cours consistera principalement en des cours magistraux et en des discussions basées sur les lectures obligatoires.

D / Textes :
Le plan de cours indique les lectures obligatoires qui doivent être effectuées avant la tenue du cours. Plusieurs de ces lectures sont disponibles en format électronique. Un recueil de textes, en vente à la COOP UQAM, a été préparé pour les autres lectures.

E / Notation :

A+	4.3	90-100
A	4.0	85-89
A-	3.7	80-84
B+	3.3	77-79
B	3.0	73-76
B-	2.7	70-72
C+	2.3	65-69
C	2.0	60-64
C-	1.7	57-59
D+	1.3	54-56
D	1.0	50-53
E	0.0	moins de 50

F / Proposition d'évaluation :

Normes de présentation : Times New Roman, 12, double interligne.

Premier travail : 25 %. Choix de quatre questions portant sur les approches théoriques. Liste de questions remise à la quatrième semaine. **À remettre à la sixième semaine (11 octobre)**. Réponse de 2 pages par question pour un total de 8 pages.

Situation d'apprentissage et d'évaluation : 10 %. Situation d'apprentissage et d'évaluation concernant un cas spécifique visant à détailler les étapes d'une analyse critique. L'évaluation se déroule en classe durant la dernière heure. **Septième semaine (18 octobre).**

Second travail : 40 %. Analyse critique d'un cas choisi par l'étudiant et approuvé au préalable par le professeur. Exemples de cas : la réponse allemande à la crise des migrants; le statut de l'«État islamique »; le « brexit ». 15 pages excluant la bibliographie (maximum 3700 mots). **À remettre à la douzième semaine (29 novembre). Une grille d'auto-évaluation distribuée par le professeur devra également être remise avec le travail final.** Les critères d'évaluation seront présentés en classe.

Examen final : 25 %. Mélange de questions à court, moyen et long développement. **(13 décembre)**

G / Rappel des politiques 16 (sur le harcèlement sexuel) et 18 (sur les infractions de nature académique)

Politique 16 sur le harcèlement sexuel
Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.
La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel : 1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées. 2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude. 3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées. 4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés. 5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées

à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :
http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf
Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886
http://www.harcelement.uqam.ca

PLAGIAT
Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :
- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
www.integrite.uqam.ca

H / Programme détaillé:

Cours 1. 6 septembre. Introduction au sujet du cours et présentations des problèmes spécifiques à l'éthique des relations internationales

Lecture :

- Jean-Baptiste Jeangène Vilmer et Ryoa Chung. 2013. « Introduction ». dans Jean-Baptiste Jeangène Vilmer et Ryoa Chung (dir.). *Éthique des relations internationales*. Paris : PUF, pp. 1-24.

Approches théoriques

Cours 2. 13 septembre. L'État-nation comme unité fondamentale : le réalisme

Lecture :

- Monique Canto-Sperber. 2005. *Le bien, la guerre, la terreur*. Paris: Plon, pp. 61-73, 75-78, 82-84, 137-145, 187-190.

Lecture suggérée :

- Matt Sleat. 2016. "The value of global justice: Realism and moralism". *Journal of International Political Theory 12*(2): 169–184. http://ipt.sagepub.com/content/12/2/169
- Hans Morgenthau. 1987(1960). *Politics Among Nations; the struggle for power and peace*. Sixth edition. New York: Knopf. (extraits) Ch 1:A Realist Theory of International Politics, pp. 3-17 .
-

Cours 3. 20 septembre. Une approche universelle : le cosmopolitisme

Lecture :

- Jocelyne Couture. 2010. « Qu'est-ce que le cosmopolitisme », dans Geneviève Nootens et Ryoa Chung (dir.). *Le cosmopolitisme : enjeux et débats contemporains*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal (ressource électronique : http://virtuolien.uqam.ca/tout/UQAM_BIB001187505);
- Monique Canto-Sperber. 2010. « Les fondements normatifs du cosmopolitisme », dans Geneviève Nootens et Ryoa Chung (dir.). *Le cosmopolitisme : enjeux et débats contemporains*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal (ressource électronique : http://virtuolien.uqam.ca/tout/UQAM_BIB001187505).

Cours 4. 27 septembre. Les peuples comme unité fondamentale : John Rawls et le droit des gens

Lecture :

- John Rawls. 2006. *Paix et Démocratie ; Le droit des peuples et la raison publique*. Montréal: Boréal. Section 2-4.4 (pp. 37-58), section 7-9.2 (pp. 76-94).

Cours 5. 4 octobre. Les relations de gouvernance : James Tully et l'approche critique

Lecture :

- James Tully. « Reconnaissance et dialogue. Émergence d'un nouveau champ d'études et de pratiques », *Négociations* 2/2007 (n° 8) : 33-54. www.cairn.info/revue-negociations-2007-2-page-33.htm.

Lecture suggérée :

- James Tully. 2014. "On *Global Citizenship*". *On Global Citizenship; James Tully in Dialogue*". New York: Bloomsbury, pp. 3-100.

Problèmes spécifiques : Ressources, justice distributive et contrôle

Cours 6. **11 octobre.** Qui possède les ressources naturelles?

REMISE DU PREMIER TRAVAIL

Lecture :

- John Locke. *Traité du Gouvernement civil*. §28, 31, 32, 34, 41. http://classiques.uqac.ca/classiques/locke_john/traite_du_gouvernement/traite_du_gouver_civil.html
- Emer de Vattel. *Le droit des gens, ou Principes de la loi naturelle, appliqués à la conduite et aux affaires des Nations et des Souverains*. Chapitre VII De la Culture des terres, pp. 76-79. http://oll.libertyfund.org/titles/1051
- Pierre-Yves Bonin. 2010. *La justice internationale et le partage des ressources naturelles*. Québec : Presses de l'Université Laval, pp. 15-20, 25-44, 97-109 (ressource électronique : http://virtuolien.uqam.ca/tout/UQAM_SFX2560000000015348)

Lecture suggérée :

- Plusieurs articles de Chris Armstrong. Sa monographie à venir : *Justice and Natural Resources ; A global egalitarian theory*.

Cours 7. **18 octobre.** Les Changements climatiques

Lecture :

- Pierre-Yves Néron, 2012 , « Penser la justice climatique », *Éthique publique* 14(1). http://ethiquepublique.revues.org/937

Lecture suggérée :

- Simon Caney. 2005. « Cosmopolitan Justice, Responsibility, and Global Climate Change ». *Leiden Journal of International Law 18* : 747-775. http://dx.doi.org/10.1017/S0922156505002992
- David Miller. « Global Justice and Climate Change: How Should Responsibilities Be Distributed? ». *The Tanner Lectures on Human Values*. Delivered at Tsinghua University, Beijing March 24–25, 2008. http://tannerlectures.utah.edu/_documents/a-to-z/m/Miller_08.pdf

24 au 28 octobre : SEMAINE DE LECTURE

Cours 8. **1er novembre.** La pauvreté mondiale

Lecture :

- Thomas Pogge. 2003. « 'Porter assistance' aux pauvres du monde », Raison publique (1) : 104-148. http://www.raison-publique.fr/article579.html

Lecture suggérée :

- Peter Singer. 1993. *Questions d'éthique pratique*. Paris : Bayard, chapitre 8
- Peter Singer. 1972. « Famine, Affluence, and Morality ». *Philosophy and Public Affairs 1*(3): 229-243.

Cours 9. 8 novembre. Les frontières

Lecture :

- Christine Straehle. 2013. « La migration et la libre circulation », Jean-Baptiste Jeangène Vilmer et Ryoa Chung (dir.). *Éthique des relations internationales*. Paris : PUF. 377-399
- Arash Abizadeh. « Démocratie, nation et ethnie : le problème des frontières. » *Raison publique* (2013/12/08). http://www.raison-publique.fr/article665.html

Lecture suggérée :

- David Miller. 2010. "Why Immigration Controls Are Not Coercive: A Reply to Arash Abizadeh". *Political Theory 38*(1): 111-120. http://ptx.sagepub.com/content/38/1/111
- Carens Joseph (2007) « Étrangers et citoyens: un plaidoyer en faveur de l'ouverture des frontières », *Raisons politiques*, Vol. 2, No. 26, pp. 11-39. http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2007-2-page-11.htm

Problèmes spécifiques : Déconstruire le mythe de la souveraineté

Cours 10. 15 novembre. Droits de la personne

Lecture :

- James W. Nickel. 2006. « Droits universels dans un monde multiple » dans *Droits humains et Droit international : Fondement et Universalité.* Paris : UNESCO, pp. 5-36. http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001460/146024fo.pdf

Lecture suggérée :

- Nickel, James. 2014. "Human Rights", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*. Edward N. Zalta (ed.). http://plato.stanford.edu/archives/win2014/entries/rights-human/
- John Tasioulas. 2006. « Droits universels dans un mon multiple : Commentaire » dans *Droits humains et Droit international : Fondement et Universalité.* Paris : UNESCO, pp. 37-55. http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001460/146024fo.pdf
- Joseph Chan. 2006. « Prendre en compte la diversité culturelle dans les droits de l'homme : Commentaire » dans *Droits humains et Droit international : Fondement et Universalité.* Paris : UNESCO, pp. 57-75. http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001460/146024fo.pdf
- John Skorupski. 2010. « Human Rights ». dans Samantha Besson et John Tasioulas (dir.). *The Philosophy of International Law*. Oxford: OUP, chapitre 17.

Cours 11. 22 novembre. Les conventions de la guerre et la responsabilité de protéger

Lecture :

- Rapport de la Commission Internationale de l'Intervention et de la Souveraineté des États. « La Responsabilité de Protéger ». 2001, pp. XI-XII et sections 1.1-1.6, 1.16-1.26, 1.28, 1.32-1.38, 2.1-2.3, 2.7-2.33. http://idl-bnc.idrc.ca/dspace/bitstream/10625/17566/6/IDL-17566.pdf
- Michael Walzer. 1999. *Guerres justes et injustes : argumentation morale avec exemples historiques*. Paris : Belin, pp. 45-48, 57, 82-85.

Lecture suggérée :

- Christian Nadeau. 2006. « Autodéfense et conflits internationaux ». *Raison publique*, n° 5: pp. 67-85. http://www.raison-publique.fr/article138.html

Cours 12. 29 novembre. La distribution du pouvoir politique : le pluralisme constitutionnel et la subsidiarité

REMISE DU SECOND TRAVAIL

Lecture

- Édouard Dubout. 2015. « Droits fondamentaux et pluralisme constitutionnel dans l'Union européenne » dans Romain Tinière et Claire Vial (dir.), *La Protection des droits fondamentaux dans l'Union européenne* ». Bruxelles : Bruylant, pp. 107-159 (diverses sections indiquées dans le recueil).

Lecture suggérée :

- Jean Cohen. 2010. "Sovereignty in the Context of Globalization: a Constitutional Pluralist Perspective" dans Samantha Besson et John Tasioulas (dir.). *The Philosophy of International Law*. Oxford: OUP, chapitre 12.
- Neil Walker. 2002. « The Idea of Constitutional Pluralism », Modern Law Review 65(3): 317-359. http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1468-2230.00383/abstract
- Andreas Føllesdal. « Subsidiarity », *The Journal of Political Philosophy 6*(2) (1998): 190–218.
- Stefan Gosepath. 2005. « The principle of subsidiarity » dans A. Føllesdal & T. Pogge (dir.) *Real World Justice* (Dordrecht: Springer), pp. 157-170.

Cours 13. 6 décembre. Les peuples autochtones

Lecture :

- Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf
- Stéphane N. Jobin. 1989-90. « Les traités et conventions des nations autochtones du Québec en droit international et constitutionnel ». *Revue québécois de droit international 6*(1) : pp. 59-70. http://www.sqdi.org/wp-content/uploads/06.1_-_jobin.pdf

Lecture suggérée :

- Perry Dane. 1991. « The Maps of Sovereignty: A Meditation ». 12 Cardozo L. Rev. 959-1006.

Cours 14. 13 décembre. **EXAMEN FINAL**

I / Bibliographie indicative

Arash Abizadeh. 2008. "Democratic Theory and Border Coercion: No Right to Unilaterally Control Your Own Borders." *Political Theory 36*(1): 37-65.

Antony Anghie. 2005. *Imperialism, sovereignty, and the making of international law*. Cambridge: Cambridge University Press.

Charles R Beitz. 1979. *Political theory and international relations*. Princeton, N.J. : Princeton University Press.

Charles R Beitz. 2009. *The idea of human rights*. Oxford: OUP.

Duncan Bell (dir.) 2009. *Political Thought and International Relations: Variations on a Realist Theme*. Oxford: OUP.

Samantha Besson et John Tasioulas (dir.). 2010. *The Philosophy of International Law*. Oxford: OUP.

John Broome. 2012. *Climate matters : ethics in a warming world*. New York : W.W. Norton.

Allen E. Buchanan. 2013. *The heart of human rights*. Oxford : Oxford University Press.

Stéphane Chauvier. 20
Rowan Cruft, Matthew Liao et Massimo Renzo (dir.). 2015. *Philosophical foundations of human rights*. Oxford: OUP.

Cécile Fabre. 2012. *Cosmopolitan war*. Oxford: OUP.

Andreas Føllesdal et Thomas Pogge. 2005. *Real world justice : grounds, principles, human rights, and social institutions*. Dordrecht : Springer.

Duncan Ivison, Paul Patton et Will Sanders (dir.). 2000. *Political theory and the rights of indigenous peoples*. New York : Cambridge University Press.

Alison M. Jaggar. 2014. *Gender and global justice*. Cambridge: Polity.

Paul Keal. 2003. *European conquest and the rights of indigenous peoples : the moral backwardness of international society*. New York : Cambridge University Press.
06. *Justice et droits à l'échelle globale*. Paris : Vrin.

Jean Cohen. 2012. *Globalization and Sovereignty: Rethinking Legality, Legitimacy and Constitutionalism*. Cambridge: Cambridge University Press.

Ariel Colonomos. 2005. *La Morale dans les relations internationales: rendre des comptes*. Paris : Odile Jacob.

Louis Lourme. 2012. *Qu'est-ce que le cosmopolitisme?*. Paris : Vrin.

Matthias Lutz-Bachmann et Amós Nascimento (dir.). 2014. *Human rights, human dignity, and cosmopolitan ideals : essays on critical theory and human rights*. Burlington (Vermont): Ashgate.

Neil MacCormick. 1999. *Questioning Sovereignty; Law, State, and Nation in the European Commonwealth*. Oxford: OUP.

Rex Martin et David A. Reidy (dir.). 2006. *Rawls's law of peoples: a realistic utopia?*. Malden, MA : Blackwell Publishing.
David Miller. 2007. *National Responsibility and global justice*. Oxford : OUP.
Christian Nadeau et Julie Saada. 2009. *Guerre juste, guerre injuste: histoire, théories et critiques*. Paris : PUF.

Terry Nardin et David Mapel (dir.). 1992. *Traditions of international ethics*. Cambridge: Cambridge University Press.

Robert Nichols et Jakeet Singh (dir.). 2014. *Freedom and Democracy in an Imperial Context; Dialogues with James Tully*. New York: Routledge.

Martha Nussbaum. 2008. *Femmes et développement humain : l'approche des capabilités.* Paris : Des femmes-Antoinette Fouque.

Frédéric Ramel, et al. 2002. *Philosophie des relations internationales.* Paris: Presses de la foundation nationale des sciences politiques.

Alain Renaut. 2013. *Un monde juste est-il possible?; Contribution à une théorie de la justice globale.* Paris : Stock.

Mathias Risse. 2012. *On global justice*. Princeton, N.J. : Princeton University Press.

Mathias Risse. 2012. *Global political philosophy*. New York : Palgrave Macmillan.

Matt Sleat. 2016. "The politics and morality of the responsibility to protect: Beyond the realist/liberal impasse". *International Politics 53*(1): pp 67-82.

James Tully. 2008. *Public Philosophy in a new key vol 1-2*. Cambridge: Cambridge University Press.

James Tully. 2014. *On global citizenship: James Tully in dialogue*. London: Bloomsbury.

Neil Walker (dir.). 2003. *Sovereignty in Transition*. Portland: Hart.

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer et Ryoa Chung (dir.). 2013. *Éthique des relations internationales*. Paris : PUF.

Michael Walzer. 1999. *Guerres justes et injustes : argumentation morale avec exemples historiques*. Paris : Belin.

Leif Wenar. 2015. *Blood Oil: Tyrants, Violence, and the Rules that Run the World*.
Oxford : OUP.

Franke Wilmer. 1993. *The indigenous voice in world politics : since time immemorial*. Newbury Park, Calif. : Sage.

Iris Marion Young. 2007. *Global challenges : war, self determination and responsibility for justice*. Cambridge: Polity.

David Miller. 1995. *On Nationality*. Oxford : OUP.

David Miller. 2002. « Une défense de la nationalité », dans Bernard Baertschi et Kevin Mulligan (dir.), *Les nationalismes*. Paris : Presses Universitaires de
France.

J / BES Concentration ÉCR : Compétences pédagogiques visées

Compétence 1 : **Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.**	**Niveau de développement attendu**
- ***Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève*** - ***Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève*** - ***Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves***	**Sensibilisation**
Compétence 2 : **Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.**	
- ***Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone***	**Maîtrise**
- ***Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement***	**Consolidation**
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	
- ***Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement*** - ***Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver*** - ***Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement***	**Sensibilisation**